



RENE RICOL
MEDIATEUR DU CREDIT AUX ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.mediateurducredit.fr

[Numero azur : 0810 00 12 10](tel:0810001210)

Paris, le 9 juillet 2009

L'Union nationale des professions libérales et l'Ordre des experts-comptables, dans le cadre de sa mission d'intérêt général, rejoignent le réseau des Tiers de Confiance de la Médiation du Crédit

L'UNAPL représentée par son Président Alain Vaconsin ainsi que les experts-comptables, dans leur mission d'intérêt général, représentés par le Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Joseph Zorghiotti, renforcent leur mobilisation autour de la Médiation du Crédit aux entreprises et signent la charte des Tiers de Confiance de la Médiation.

Mis en place à l'initiative du Médiateur du Crédit René RICOL, sous la responsabilité de William Nahum, Médiateur délégué en charge des relations avec les organisations socioprofessionnelles, le réseau des Tiers de Confiance de la Médiation est constitué de professionnels de terrain dans chaque département qui interviennent en amont du processus de médiation pour orienter les entreprises confrontées à des difficultés dans leurs démarches de financement et les accompagner bénévolement dans la mise en œuvre des solutions identifiées en médiation.

Créé en janvier 2009 grâce à la mobilisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres de métiers et de l'artisanat, du MEDEF, de la CGPME et de l'UPA, le réseau des Tiers de Confiance s'est progressivement étoffé avec le concours des réseaux d'accompagnement des créateurs et des repreneurs pour apporter un appui personnalisé et individualisé aux porteurs de projets. Il compte aujourd'hui plus de 800 professionnels à la disposition des entreprises qui le souhaitent **sur simple appel à la plateforme téléphonique de la Médiation : 0 810 00 12 10 ***

En signant la charte des Tiers de Confiance de la Médiation, l'UNAPL et l'Ordre des Experts-Comptables mobilisent la compétence de leurs réseaux professionnels pour renforcer les efforts de soutien à l'activité et à l'emploi, dans l'intérêt général.

Rappelons que les experts-comptables sont les conseils naturels de leurs clients chefs d'entreprise, notamment dans le domaine du financement. Cet accompagnement technique et de proximité que les experts-comptables réservaient à leurs clients devient ponctuellement accessible à toutes les entreprises qui le souhaitent à titre bénévole et dans le respect des règles de déontologie professionnelle, grâce à la mobilisation de 18 000 professionnels qui ont désormais la faculté de se voir reconnaître individuellement le statut de Tiers de Confiance de la Médiation, sur simple identification auprès des Conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables

L'UNAPL qui regroupe 63 organisations (syndicats et associations) représentatives de l'ensemble des professions libérales avec le souci de la défense et de la promotion de leurs intérêts désigne pour sa part une vingtaine de Tiers de Confiance qui dans chaque région seront les interlocuteurs privilégiés des professionnels libéraux confrontés à des difficultés de financement.

* Pour joindre la plateforme téléphonique de la Médiation du crédit depuis : la Guadeloupe: 0800 111 971 - la Martinique: 0800 008 112 - la Réunion: 0800 642 642 - la Guyane : 0800 000 406.

Contact presse/Médiation du crédit

Coralie Mercier

Tél : 01 53 17 89 18

coralie.mercier@finances.gouv.fr

Contact presse/UNAPL

Armelle Amilhat/Claire Flin– H&B Communication

01 58 18 32 47 – 06 82 92 94 43

a.amilhat@hbcommunication.fr

Contact presse/Ordre des Experts-Comptables

Philippe Lacoste

Tél : 01 44 15 60 97

placoste@cs.experts-comptables.org.